

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 28

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans caresse. Cet oiseau trompeur que le miroir reflète, ce n'est pas lui, c'est elle !

Alors confuse et désolée, elle s'éloigne vivement, traînant l'aile et baissant la tête, murmurant, d'une voix presque éteinte, son propre *de Profundis*, se cache dans un coin de sa cage, s'accroupit, ne bouge plus, reste insensible aux friandises qu'on lui prodigue et ne veut pas être consolée.

Que va-t-elle faire, la petite veuve ? Elle va mourir. Ils étaient deux qui ne faisaient qu'un et, maintenant, elle ne compte plus. Pourquoi survivrait-elle à celui qu'elle aimait ? N'est-elle pas déjà moins que la moitié d'elle-même ? N'essayez pas de la distraire, de la guérir ; rien au monde ne saurait la faire vivre.

Elle hérisse ses plumes vertes, raidit ses pattes roses, ouvre son bec mignon qui ne doit plus chanter, et meurt en détournant sa jolie tête à calotte rouge de cette glace trompeuse, mirage disparu, tableau de son deuil, ironie cruelle de son veuvage.

Si tant d'inconstances humaines pouvaient prendre exemple sur ces charmants oiseaux, le divorce ne serait plus qu'un mythe. Et que de bonheur en ménage, quelle paix dans chaque maison !

Le plus grand verger du monde.

Dans l'île Hawaï (Océanie), entre Kana et Kaiku, s'étend le plus merveilleux verger qu'il soit possible d'admirer.

Le désert de Koolan, comme on appelle ce district, contient une forêt de pommiers sauvages, s'allongeant du bord de la mer jusqu'au flanc des montagnes.

Les arbres varient de quarante à cinquante pieds de haut et, de juillet à septembre, plient littéralement sous le poids de leurs fruits, semés comme des étoiles sous ce ciel de verdure.

Pendant des lieues entières, un promeneur peut errer dans cette forêt enchantée sans voir autre chose que des milliers et des milliers de pommes au-dessus de sa tête.

On a calculé qu'il faudrait plus de cent steamers pour contenir la fantastique récolte de ce verger prodigieux.

Les fruits sont délicieux, d'une douce saveur et d'un délicat parfum, mais personne jusqu'ici n'a eu l'idée de tirer un parti commercial de ce verger inépuisable. Les habitants du pays, dont ils apaisent la soif et la faim, consomment une faible partie de ces fruits excellents. Le reste tombe et pourrit sur le sol. On marche sur les pommes. Comme Eve la blonde se fût trouvée heureuse dans ce paradis terrestre de l'île Hawaï.

Nous rappelons que demain, dimanche, a lieu, dans la Forêt de Sauvabelin, l'intéressante *fête champêtre* organisée par les *Amis-Gymnastes*, avec le gracieux concours de l'*Harmonie nautique de Genève*. Voici les principaux attrait du programme : Grand tir au flobert (prix en espèces). — Jeu de quilles (prix en espèces). — Grand concert sous bois par l'*Harmonie nautique* (90 exécutants). — Productions gymnastiques. — Dès 4 heures, bal sur plancher. — Consommation de premier choix. — Le concert aura lieu de 3 à 5 heures.

Boutades.

L'éducation d'un fils de concierge :

— Pour le premier étage, lui dit son père, salut profond ; on tient sa casquette à la main.

Pour le second... découvre-toi simplement.

Pour le troisième... un signe de tête.

Pour le quatrième... un geste de la main.

Et pour le cinquième, tu attendras que le locataire commence.

Il faut se défier des calembours que peuvent faire les enfauts de l'Alsace.

L'un d'eux demandait un jour d'un air malin, et avec l'accent de son pays :

— Safez-fous quelle différence il y a entre une fielle coguette et un sapeur ?

Puis, comme personne ne répondait :

— C'est, ajouta-t-il, que la fielle goguette il cache son *ache*, et que le sapeur il ne cache pas la sienne !

Naïveté gasconne :

Sur le seuil d'un café de Périgueux, deux hommes causaient à haute voix :

— Comment, disait l'un à son voisin, vous buvez de l'absinthe ? Malheureux, ne savez-vous pas que c'est un poison lent qui abrège vos jours ?

— Ah bah ! repartit l'autre, j'en bois tous les jours plusieurs verres depuis mon enfance et j'ai soixante ans.

— Qui sait ? répondit l'interlocuteur ; si vous n'en aviez pas bu, vous auriez peut-être soixante-dix ans.

— Papa, qu'est-ce que c'est donc que l'Eternité ?

— Mon enfant, c'est une chose qui n'a ni commencement ni fin.

Toto, après avoir réfléchi :

— Alors, c'est comme le chemin de fer de ceinture.

Sur la berge, entre pêcheurs à la ligne :

— Et Ugénie ?

— Ah ! mon cher, ne m'en parlez pas, partie avec un poète !

— Ça ne m'étonne pas ; les femmes, c'est comme les poissons, on les attrape avec des vers !

Un jeune paysan naïf et candide va

consulter une somnambule extra-lucide à laquelle il demande des éclaircissements sur le sort qui lui est réservé.

— Vous serez dans la misère jusque trente ans, répond la pythonisse.

— Et après, demande l'homme des champs.

— Après?... vous y serez habitué !

C., qui est atteint de la goutte, demande à son médecin s'il ne voit pas d'inconvénient pour lui à aller rejoindre sa famille aux eaux et à prendre lui-même des bains de mer.

Le docteur réfléchit quelques secondes, puis tout à coup :

— Que voulez-vous que fasse une goutte de plus ou de moins dans l'Océan ?

Un nègre fume une pipe d'une blancheur immaculée.

Passé un gavroche, qui s'écrie :

— Ah ! mince, alors ! c'est la pipe qui fume et c'est lui qui se culotte !

Un Parisien va voir deux jeunes mariés, le lendemain de la cérémonie :

— Comment ! dit-il d'un air pudibond, vous vous tutoyez déjà ?

Il y retourne un mois après :

— Comment ! dit-il d'un air étonné, vous vous tutoyez... encore ?

Un individu qui a brûlé la chandelle par les deux bouts médissait l'autre jour des gens et des choses :

— Ne me parlez pas de la vie, disait-il, j'en suis dégoûté. Tout ce qui me souriait autrefois m'irrite aujourd'hui. Quand je vois des amoureux, par exemple, ça me fait pitié.

— C'est vrai, lui dit quelqu'un ; quand on a fini de dîner, c'est agaçant de voir manger les autres.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25 De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 58, —. — Barletta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.